

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 25 avril 2019

NOMBRE DE MEMBRES

CONSEILLERS EN EXERCICE 18

PRESENTS 11

VOTANTS 16

DATE DE CONVOCATION

18 avril 2019

DATE D'AFFICHAGE

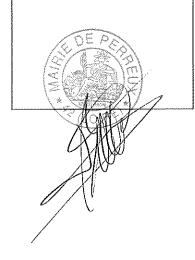
- 6 MAI 2019

Codification: 5.3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Souspréfecture de Roanne le

- 6 MAI 2019 et publication du

- 6 MAI 2019 Le Maire, Jean-Yves BOIRE



L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix-huit avril deux mille dix-neuf s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Patricia PERRET et Antoine DUPIN.

Absents avec excuse: Christian MATRAS donne pouvoir à Bernard PLACE (jusqu'à 20h40)

Yvette

HILMEYER-JOBERT-POLETTE

donne pouvoir à Christine VALADE

Sylvie RENARD donne pouvoir à Marcel

DUMAS

Maryline PHILIPPE-HENRIQUES donne

pouvoir à Patricia PERRET

Julia WILMET donne pouvoir à André ALEX

Absents sans excuse (= sans pouvoir): Jérôme RACINE

Samuel CATELAND

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Antoine DUPIN

<u>OBJET</u>: 2019-023: nouvelle composition de la commission municipale culture, associations et animations

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la recomposition de la commission municipale qui existe pour les thématiques culture, associations et animations.

En effet, suite aux nombreux projets qui émergent en matière de culture et suite à l'absence de plusieurs membres, il est nécessaire de revoir la composition de cette commission.

Vu la délibération n°2014-027 du Conseil Municipal du 18 avril 2014 relative à l'instauration et à la composition des commissions municipales,

cusé de réception - Ministère de l'Intérieur 42-214201709-20190425-2019-023-DE

cusé certifié exécutoire

éception par le préfet : 06/05/2019 flichage : 06/05/2019 Considérant qu'il est opportun, dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, de modifier la composition de la commission municipale culture, associations et animations, étant précisé que cette commission sera susceptible d'inviter des personnes extérieures selon les projets et sujets abordés,

Considérant que, lors du dernier Conseil Municipal fin mars, se sont manifestés pour être membres dans le cadre de cette recomposition : Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Julia WILMET et Jean-Yves BOIRE,

Il est donc proposé de désigner les élus suivants tels que mentionnés cidessus : Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Julia WILMET et Jean-Yves BOIRE.

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la nouvelle composition de la commission municipale culture, associations et animations telle que proposée.
- **De dire** par conséquent que la délibération n°2014-027 du Conseil Municipal du 18 avril 2014 est modifiée sur ce point précis.

Ainsi fait et délibéré, Ont signé au registre tous les membres présents, Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 2 mai 2019

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE